

CHARTRE DES ASSISTANTS ET DES TUTEURS DE L'ACADEMIE DE LA MARTINIQUE

Missions du tuteur

Accompagner l'assistant dans sa démarche d'enseignement: *préparation de cours- encadrement des séances de travail- maintien de la discipline...-*

Tirer le meilleur profit de sa collaboration avec l'assistant de langue.

Créer des centres d'intérêt qui permettent aux situations de communication de devenir de véritables opportunités d'échanges et d'enrichissement pour les élèves, pour l'assistant et pour le tuteur.

Harmoniser les contenus d'enseignement en vue des évaluations

Valoriser les productions élèves et **favoriser** l'autonomie

Garantir la plus-value de l'expérience conformément aux attentes du Projet de classe et du Projet d'Établissement

Missions de l'assistant

L'**objectif général** de ce programme est de permettre aux assistants de se familiariser avec la langue et la civilisation du pays d'accueil tout en apportant, au sein des établissements d'enseignement, l'authenticité de leur langue et la richesse de leur culture.

A ce titre, le programme constitue **une offre de formation fort intéressante** et un **début de professionnalisation**, représentant une plus-value indéniable à leur parcours universitaire.

Le rôle de l'assistant est **d'améliorer les compétences des élèves en communication** (notamment à l'oral) et **d'approfondir leur connaissance d'une civilisation et d'une culture différentes**. Il intervient généralement **en appui** au travail mené par les enseignants de langue vivante de l'établissement scolaire où il est affecté et **sous leur tutelle**.

Il peut intervenir en classe entière en présence de l'enseignant ou prendre de petits groupes d'élèves à part, **toujours** sous la responsabilité de l'enseignant.

Les spécificités de l'assistant (sa jeunesse, son statut d'étudiant) lui permettent d'encourager les élèves à s'exprimer oralement, d'apporter une dimension ludique à l'apprentissage et de débattre de thèmes socioculturels susceptibles d'intéresser des enfants et des adolescents.

L'ouverture à l'international

L'assistant de langue est un **ambassadeur** grâce auquel les élèves et les enseignants pourront établir des **liens privilégiés** avec le pays qu'il représente. Sa présence constitue une opportunité précieuse de nouer des liens nouveaux avec des élèves et des établissements scolaires de la région dont il est originaire.

Dans cette perspective, nous recommandons qu'il arrive à la Martinique avec des **contacts pris en amont: liste d'établissements, enseignants** désireux d'établir des **partenariats** que nous pourrions déjà mettre en contact avec des établissements scolaires de l'île pour des projets d'échange tels qu'etwinning.

NB : Pas d'affectation en post bac CPGE (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles) ou BTS par exemple.

